

NOTRE ACTIVITE DE CONSEIL AUX CSE

ELYPSE propose aux CSE d'aller au-delà de l'action pédagogique, grâce à son expertise dans le domaine du Conseil aux représentants du personnel dans le domaine social, organisationnel et économique.

I. LE CONSEIL AUX REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Depuis 30 ans ELYPSE a acquis et développé des compétences de conseil auprès des IRP et des structures syndicales, que celles-ci soient implantées au sein d'entreprises ou de grands groupes. Avec un rayonnement national (y compris Corse et Outre-Mer), nous nous déplaçons facilement et réalisons nos missions en distanciel également. Votre Expert dédié cumule à lui seul 30 années de terrain, au plus près des attentes et préoccupations des représentants du personnel élus ou désignés.

Au moyen de l'une de nos formules « **Forfait d'Expert** » vous souscrivez un abonnement annuel d'utilisation illimitée en matière de droit social et droit des affaires. Ce forfait souscrit par votre C. E. ou CSEC profite à toutes les instances représentatives de votre entreprise. Ainsi, et à chaque fois qu'une question d'ordre juridique et social se pose, vous pouvez recourir à notre service sur simple appel téléphonique, courriel ou encore SMS (ou texto).

Les domaines sur lesquels nous sommes en mesure de déployer nos solutions d'expert portent notamment sur les points suivants :

- Gestion d'entreprise et pouvoir de Direction,
- Restructurations d'Entreprise/Etablissement,
- Négociation de la GEPP, Handicap, Seniors, QVCT...,
- Organisation & Management des IRP, règlement intérieur du CSE,
- Assurer la défense du salarié, connaissance du droit du travail,
- Gestion des budgets du CSE,
- Suivi des commissions CSE (formation, logement, CSSCT) et des Référents Harcèlement,
- Accompagnement des IRP dans le cadre de Projets d'Entreprise,
- Assistance Permanente auprès des IRP (budgets, réunions, activités sociales & culturelles, communications écrites et orales),
- Conduite de Réunions, Prise de Notes, Ecoute Active, Procès-Verbaux,
- Management d'équipe CSE (développement personnel et des relations de groupe)
- Aide à l'organisation d'évènements socio-culturels pour les salariés,
- Développement de Solutions Bureautiques et communication, (site web, IA...)
- Formation Professionnelle des Salariés (campagnes de benchmarking).

II. LE CONSEIL SOCIAL

Les cadres de nos interventions auprès des CSE sont les suivants :

- Mise en œuvre de Projets de GRH
- Médiation Sociale d'Entreprise
- Appui-Conseil dans les Opérations de Restructuration.

A. LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS GRH

Par le biais d'opérations d'audit et de réalisation, ELYPSE est en mesure de vous apporter son expérience et son savoir-faire reconnus en matière : d'organisation du travail, d'élaboration et d'enrichissement de l'offre de formation professionnelle aux salariés, de gestion prévisionnelle des emplois, des parcours professionnels et des compétences (jeunes, seniors...), de traitement des PSE (propositions, négociation).

B. LA MEDIATION SOCIALE

ELYPSE propose un accompagnement des IRP face à tout projet d'Entreprise. L'objectif de notre action est de réunir les points de vue. Notre méthode passe par l'implication des partenaires en présence, en vue d'obtenir plus qu'une adhésion : un engagement de tous en faveur de la défense des intérêts des salariés.

Les types de projets : Réorganisation de Secteur/Département, mise en place de nouveaux process de travail/production, développement de la productivité, négociations d'accords d'entreprise ou d'établissement, aménagement et organisation du temps de travail...

C. L'APPUI-CONSEIL

ELYPSE apporte également son savoir-faire dans le cadre des opérations de restructuration/réorganisation d'entreprises. Nous intervenons en complément de l'action des Cellules de Reclassement par des prestations de conseil personnalisé et individuel (voir notre offre [Accompagnement à la transition professionnelle](#)). Cette approche se veut complémentaire des seules missions de reclassement qui depuis plusieurs années ont démontré leurs insuffisances dans la gestion des personnes et des parcours personnel & professionnel, ainsi que de leur suivi.

Les domaines : endettement, conséquences financières du licenciement (indemnités, primes, indemnisation du chômage...), gestion et placement des sommes perçues, accompagnement à la transition dans les rapports sociaux et familiaux.